Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Mauges-sur-Loire
8 rue d' Anjou

École de filles, aujourd'hui maison de retraite

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49059695
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : inventaire topographique Mauges-sur-Loire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école, maison de retraite
Genre du destinataire : de filles

Compléments de localisation

anciennement commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine
Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1827 , B1, 110 ; 2025, B, 2756

Historique

La maison figure sur le plan cadastral de 1827 (B1 110) appartenant à la veuve de Joseph Humeau jusqu'en 1839. Elle est notée "CN", construction nouvelle, au nom d'Humeau sur la matrice cadastrale mais n'apparaît pas sur le registre des augmentations de construction, donc son érection a probablement lieu peu de temps avant l'établissement du cadastre durant le 1er quart du XIXe siècle. Elle appartient ensuite à Maurice Defois puis à Pierre Merlot, régisseur du château du Pineau, à partir de 1847. Ce dernier détruit la même année l'aile ouest figurant sur le cadastre, à la place il y aménage une "cour à fleur" et bâtit une petite maison. Selon son souhait, il transforme la destination de l'édifice en maison-école, et fait établir deux Sœurs de la Congrégation de la Providence de la Pommeraye au milieu du XIXe siècle pour y faire l'école aux filles.
Par suite de la loi Guizot du 28 juin 1833 qui rend obligatoire l'établissement d'une école pour toutes les communes de plus de 500 habitants, la commune engage des démarches pour acquérir cette école. Dans ce contexte d'achat, elle fait dresser les plans de l'édifice par l'architecte François Humeau en 1854. La maison-école se composait d'un corps principal rectangulaire s'élevant sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage carré) et sept travées ordonnancées. Les baies de l'étage étaient décorées d'un oculus. Accolée à l'ouest se situait la "cour pour les fleurs" clôturée. Dans cette cour, un escalier droit en pierre d'ardoise, adossé sur le pignon de l'édifice, permettait l'accès au deuxième niveau. Une "petite maison", perpendiculaire à l'édifice, se situait dans l'alignement de cette cour. À l'intérieur, l'organisation est la suivante d'est en ouest : une pièce à cheminée, la cage d'escalier avec vestibule au premier niveau et cabinet au second, puis deux pièces à cheminée. Les salles de classes se situaient au rez-de-chaussée et les chambres des institutrices à l'étage. Le tout était clôturé d'un mur d'enceinte. Ce n'est qu'en avril 1857 que Pierre Merlot vend finalement le bien à la commune devant le notaire, M. Jacob de la Pommeraye, pour la somme de 1 200 francs complétée d'une rente viagère de 500 francs. L'acte de vente précise que la maison est "neuve", ce qui corrobore la mention sur la matrice. La commune engage alors le devis de 396 francs de l'architecte Humeau pour l'appropriation des lieux : principalement, la petite maison est transformée en hangar avec lieux d'aisance et un préau couvert est bâti à l'emplacement de la cour aux fleurs.
En 1881, la commune fait appel à l'architecte Jean-Baptiste Neveu de Melun, qui vient tout juste de réaliser l'école de filles de Bourgneuf-en-Mauges, afin d'engager des travaux de restauration et la construction d'une petite classe supplémentaire. En effet, le nombre d'élèves augmentant, une classe est signalée à l'étage et dans le hangar, réduisant les lieux de vie des institutrices d'une part. D'autre part, la petite classe dans le hangar est jugée "basse, mal éclairée et très humide". Les travaux prévoient notamment la construction d'un préau couvert à l'est ainsi qu'une extension en rez-de-chaussée sur le

pignon ouest pouvant accueillir une petite classe (à l'emplacement de la cour aux fleurs). Dans son devis du 15 février 1881, Jean-Baptiste Neveu propose d'aménager une chambre à coucher dans le grenier afin d'agrandir l'espace des logements. À l'aube de la loi du 7 juillet 1904 relative à la suppression de l'enseignement congréganiste, les sœurs sont sommées de quitter l'école communale laïcisée dès 1903. Par suite de ce départ est fondé la même année dans le bourg l'école privée de filles dite Saints-Anges (vocable de l'Ange Gardien) au 11 rue Marc Leclerc par le curé de la paroisse (*cf.* : notice bourg de Saint-Laurent-de-la-Plaine). L'école communale fonctionne dans cet édifice jusqu'en 1935 avant de déménager à la mairie-école de garçons qui devient mixte. Par la suite, l'édifice est vendu par la commune, il sert alors de logements puis de maison de retraite dite "Sainte-Anne" de 1954 jusqu'en 2009. Les ailes est et ouest comprenant la chapelle actuelle sont bâties entre 1962 (aile ouest) et 1985. Le lieu ferme en 2014 avant de devenir la résidence pour sénior "Vis l'Age" actuelle. Dans sa *Notice historique sur Saint-Laurent-de-la-Plaine*, l'abbé Guinhut attribue la construction de la maison à Pierre Merlot, attribution vraisemblablement déduite de l'acte de vente passé devant M. Jacob, sans prise en compte des matrices cadastrales qui précisent l'état antérieur de la propriété.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle ()
Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 19e siècle, 20e siècle, 1er quart 21e siècle ()
Auteur(s) de l'oeuvre : François Humeau (architecte, attribution par source), Jean-Baptiste Neveu (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Congrégation hospitalière et enseignante des Sœurs de la Providence de La Pommeraye (attribution par source)

Description

La maison se situe en sortie du bourg ancien, sur l'ancien chemin de Chalonnes. Elle est bâtie en moellons enduits de schistes gréseux avec une couverture en ardoise. De plan rectangulaire, elle s'élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage carré) et neuf travées côté nord. Les façades et l'organisation intérieure sont totalement remaniées au XXe et XXIe siècles.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moellon, enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association

Références documentaires

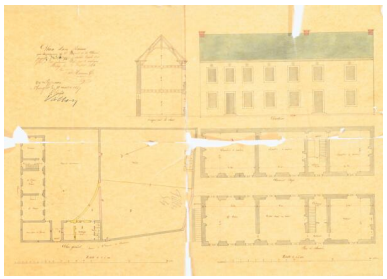
Documents d'archive

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 5 308. **Matrices cadastrales. Registre des augmentations-diminutions de Saint-Laurent-de-la-Plaine.**
- Archives municipales de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; 4 M 1. **Ecoles.**
- Archives municipales de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; 4 M 2. **Ecole de filles**.

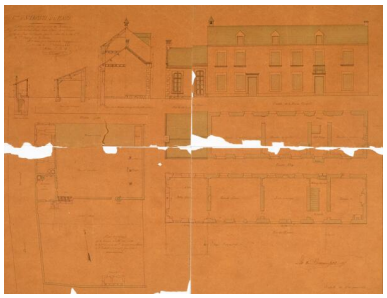
Bibliographie

- GUINHUT, Alfonse. **Notice historique sur Saint-Laurent-de-la-Plaine**. Angers : J. Siraudeau, 1909.

Illustrations



"Plan d'une maison que la commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine projette d'acheter pour y établir l'école des filles de cette commune". Plan, coupe et élévation dressés par François Humeau à Melay le 3 juillet 1854. Repro. Armelle Maugin IVR52_20254901643NUCA



"Appropriation du logement des institutrices et construction d'une petite classe, d'un hangar et des lieux d'aisances pour les filles de la dite commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine". Plan, coupe et élévation dressés par l'architecte Jean-Baptiste Neveu, le 15 février 1881. Repro. Armelle Maugin IVR52_20254901708NUCA

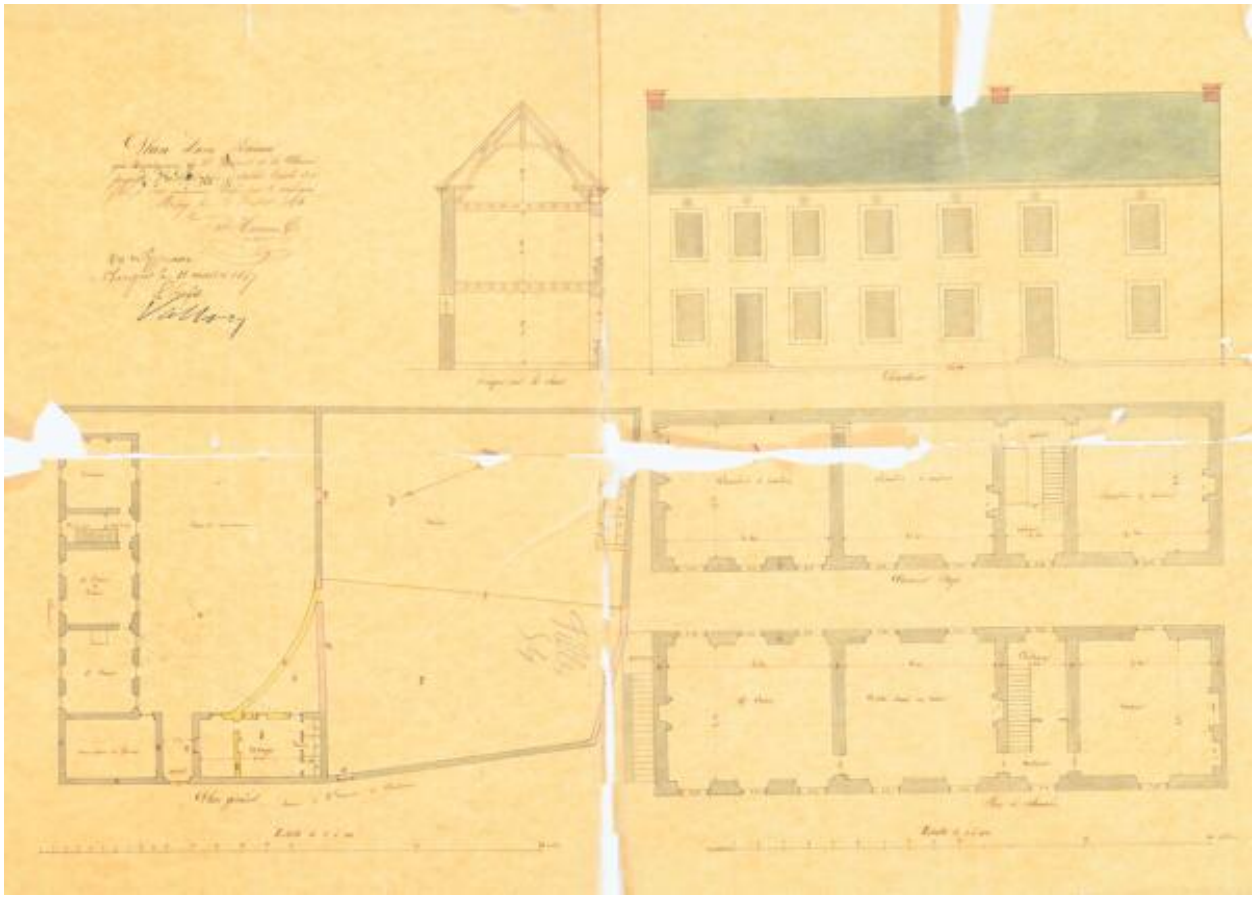


Maison puis école de filles, aujourd'hui résidence sénior. Phot. Armelle Maugin IVR52_20264900248NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Saint-Laurent-de-la-Plaine : présentation de la commune (IA49011007) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Mauges-sur-Loire, Anciennement commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Bourg de Saint-Laurent-de-la-Plaine (IA49011406) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Mauges-sur-Loire

Auteur(s) du dossier : Mathilde Vozza, Marie-Charlotte Cavaca
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Commune de Mauges-sur-Loire

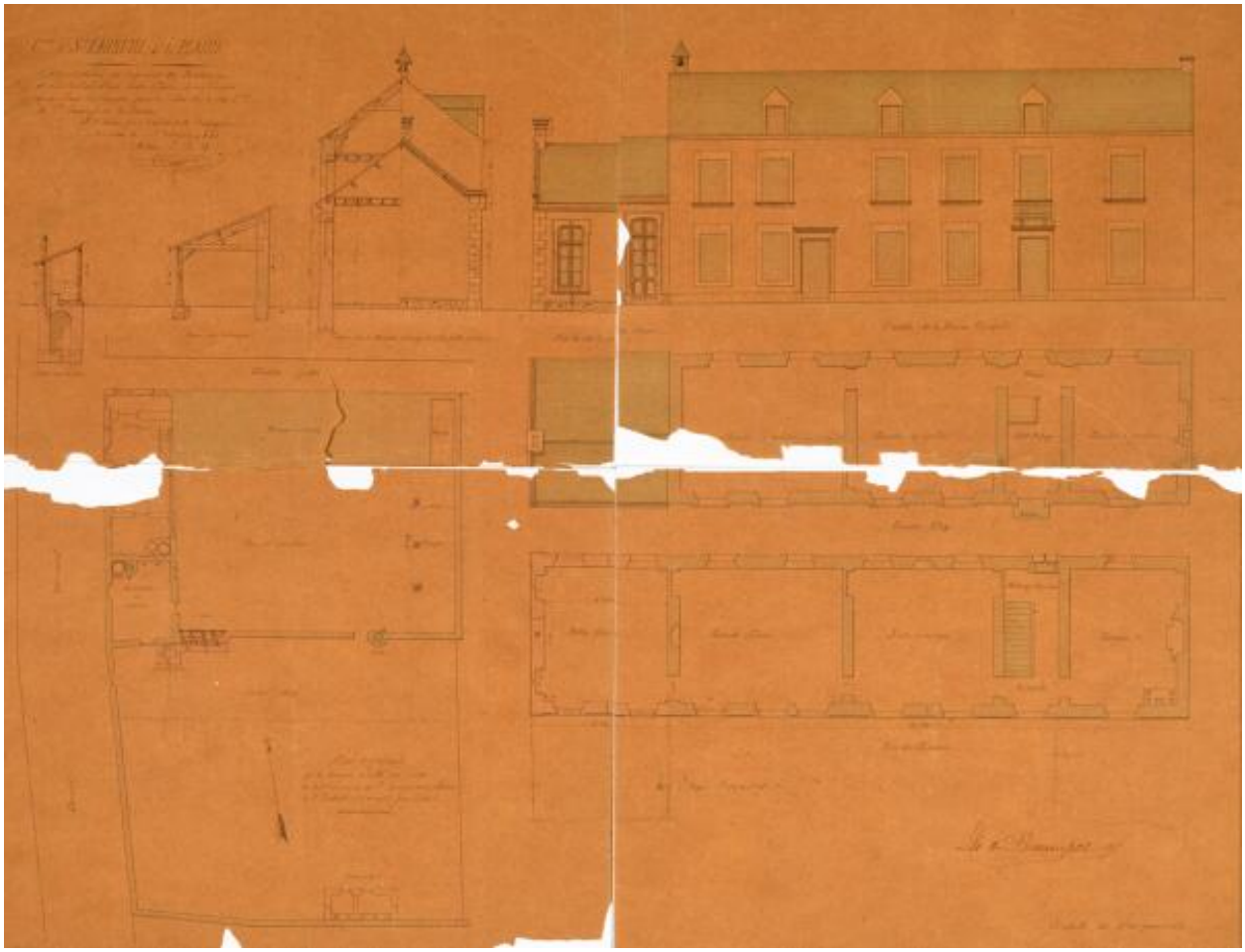


"Plan d'une maison que la commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine projette d'acheter pour y établir l'école des filles de cette commune". Plan, coupe et élévation dressés par François Humeau à Melay le 3 juillet 1854.

Référence du document reproduit :

- Archives municipales de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; 4 M 1. **Ecoles.**

IVR52_20254901643NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



"Appropriation du logement des institutrices et construction d'une petite classe, d'un hangar et des lieux d'aisances pour les filles de la dite commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine". Plan, coupe et élévation dressés par l'architecte Jean-Baptiste Neveu, le 15 février 1881.

Référence du document reproduit :

- Archives municipales de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; 4 M 2. **Ecole de filles**.

IVR52_20254901708NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison puis école de filles, aujourd'hui résidence sénior.

IVR52_20264900248NUCA
Auteur de l'illustration : Armelle Maugin
Date de prise de vue : 2026
(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation